
Revisiter les lieux et les temps : figures de la mémoire et du patrimoine.

Diplôme pour l'Habilitation à la direction de recherches en ethnologie, Université Lumière-Lyon 2, 1er février 1999, jury constitué de Christian Bromberger, Isac Chiva, Jean Davallon, Yves Grafmeyer et François Laplantine.

Michel Rautenberg



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/75>
ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1998
ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Michel Rautenberg, « Revisiter les lieux et les temps : figures de la mémoire et du patrimoine. », *Ruralia* [En ligne], 03 | 1998, mis en ligne le 01 juin 1998, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/75>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.

Tous droits réservés

Revisiter les lieux et les temps : figures de la mémoire et du patrimoine.

Diplôme pour l'Habilitation à la direction de recherches en ethnologie,
Université Lumière-Lyon 2, 1er février 1999, jury constitué de Christian
Bromberger, Isac Chiva, Jean Davallon, Yves Grafmeyer et François
Laplantine.

Michel Rautenberg

- 1 Cela fait plusieurs semaines que je réfléchis à cette soutenance. J'ai rempli des dizaines d'écrans et noirci autant de feuilles de papier. Finalement, je ne ferai pas une synthèse de mon dossier. Je ne dégagerai pas non plus les quelques idées par lesquelles j'ai tenté de le structurer. Vous l'avez lu, je l'ai relu, et je ne sais pas trop quoi en dire en attendant vos remarques et vos questions. Alors le texte que j'ai préparé est à l'image de mes préoccupations de ce moment ¹ : préparation des demandes budgétaires pour l'an 2000, début des négociations pour le contrat de plan, Front national à Charbonnière ², pôle d'économie du patrimoine du Diois, (celui de Givors m'inquiète moins), six ?, sept ? ethnologues en DESS qui, dans quelques mois, chercheront du travail, et plein d'autres choses du même acabit. Ce texte est plutôt une déclaration de foi : l'ethnologie peut servir à quelque chose. J'ai d'ailleurs donné un titre à mon propos : « De la difficulté à trouver un titre qui justifie qu'on postule à la direction de travaux de recherche lorsqu'on est spécialiste désigné comme tel d'un secteur de l'ethnologie qui est censé s'intéresser plus à la mise en œuvre de projets qu'à une réflexion abstraite sur la culture ».
- 2 Les trois ans passés à réfléchir, à écrire, à rédiger le document que vous avez lu ont été trois années difficiles. Trois années pendant lesquelles j'ai pu mesurer à quel point j'avais besoin de prendre le temps de penser, alors même que j'avais encore moins le loisir de penser, et que sans penser au temps qui me manquait, je m'investissais dans de nouveaux dossiers. Je prendrai un exemple que chacun comprendra : l'ethnologie, le patrimoine et la culture en général, mais aussi la démocratie, ont connu récemment une situation difficile, Charbonnières. Alors, avec le soutien de mon directeur, j'ai réfléchi depuis

septembre dernier à un programme scientifique et culturel sur l'urbain qui pourrait être inscrit dans le prochain contrat de plan. L'objectif est de construire une politique culturelle, fondée sur des travaux scientifiques, qui puisse être opposée à ceux qui voudraient que le patrimoine ethnologique se résume à la quête d'une « culture enracinée ». Ceux qui ont eu la chance, grâce à leur profession, d'être en capacité d'intervenir sur le déroulement des choses me comprendront : il y a une certaine ivresse de l'action, il y a un appel à faire, à agir, à être dans le monde plutôt qu'à l'observer. Il y a aussi des urgences politiques ou sociales auxquelles il est difficile de ne pas répondre quand on en a le pouvoir.

- 3 Alors pourquoi avoir choisi de préparer cette habilitation à diriger des recherches ? C'est un peu pour les mêmes raisons qui m'ont fait entrer à l'université lorsque j'avais 26 ans : le sentiment d'être arrivé au bout d'un chemin, de faire des choses que je ne comprenais qu'en surface ; le besoin d'arrêter un peu et de réfléchir ; l'envie de prendre une autre posture. Ces trois années ont confirmé trois idées que j'avais au départ. Cette soutenance est pour moi l'occasion les porter au débat.
- 4 La première ressemble à un paradoxe : il faut défendre l'idée que la connaissance n'est pas le but unique de l'ethnologie, et que la recherche n'est pas le seul viatique pour s'affirmer ethnologue. L'ethnologie doit prendre toute sa place dans la société. Elle peut aider de nombreux professionnels à mieux exercer leurs missions, et les ethnologues doivent trouver leur place en assumant de multiples fonctions. À côté de la recherche, il faut défendre l'intervention des ethnologues dans le monde, et son corollaire qui est l'existence d'une ethnologie de l'intervention, comme existe déjà une sociologie de l'intervention. Ce n'est pas un hasard si cette question me préoccupe particulièrement. À la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), c'est le travail collectif qui prime, avec mes collègues aux arts plastiques ou à l'action culturelle, avec les services du ministère de l'Agriculture, ou des préfectures, avec les acteurs de la vie artistique et culturelle, avec les conservateurs de musées soucieux de ne pas oublier la dimension scientifique de leurs projets, avec les jeunes chercheurs de la région en quête d'un stage ou d'un emploi. On met en œuvre une politique qui tient compte d'exigences contradictoires qu'il faut pourtant assumer. À la DRAC, je suis seul spécialiste de l'ethnologie parmi d'autres spécialistes d'autres choses tout aussi importantes. L'échange que nous aurons cet après-midi aura pour moi une importance, que vous n'imaginez peut-être pas : c'est la première fois depuis neuf ans que je suis conseiller à l'ethnologie que j'ai la possibilité de discuter publiquement de l'intervention ethnologique que je défends, et de débattre de ses implications scientifiques.
- 5 La seconde est plus corporative, elle est aussi dans le droit fil de la première : notre expérience d'ethnologues impliqués c'est souvent comme cela que les conseillers à l'ethnologie dans les DRAC se définissent aujourd'hui est une ressource pour renouveler la recherche anthropologique. La relation que nous construisons au quotidien entre la connaissance scientifique et l'action de terrain nous place aux avant-postes pour saisir des enjeux nouveaux, pour comprendre la demande sociale qui est faite au savoir ethnologique. Ainsi, il y a quatre ans, nous avons poussé la Mission du patrimoine ethnologique à engager un programme de recherche sur la patrimonialisation. Nous l'avons convaincue de lancer la politique de ces lieux hybrides entre recherche et action culturelle que sont les ethnopôles. Aujourd'hui, les deux appels d'offre en cours ils portent sur l'ethnologie de la relation esthétique et sur l'économie informelle ont été rédigés sur nos propositions. Par le truchement de cette soutenance, j'aimerais témoigner

publiquement de mon attachement à une démarche initiée il y a bientôt 20 ans par quelques pionniers, et qui a, me semble-t-il, besoin d'être renouvelée. Je n'ai pas connu l'époque bénie de l'Annonciation puis de l'enfance bienheureuse de la Mission, qui était placée sous la protection de quelques étoiles bénéfiques, Isac Chiva, qui m'a fait l'amitié d'être ici aujourd'hui, mais aussi Jean Métral, qui fut par ailleurs le mentor de ma jeunesse d'ethnologue. J'appartiens à cette très petite communauté professionnelle, celle des conseillers à l'ethnologie et ethnologues régionaux dont, pendant trois ans, j'ai été le président. C'est une communauté fragile, inquiète, tiraillée entre les chercheurs/universitaires, les professionnels du patrimoine et les priorités d'une administration centrale qui, depuis plusieurs années, semble plutôt mépriser une façon de faire de l'ethnologie dont elle fut pourtant la marraine. Cette habilitation est aussi un hommage que je souhaite rendre à tous mes collègues ethnologues au ministère de la Culture et, si je le pouvais, une contribution aux efforts qui sont faits aujourd'hui pour relancer une politique assoupie depuis trop d'années.

- 6 Je me rends compte depuis cinq ou six ans qu'il est excessivement difficile de conduire parallèlement un travail de recherche et un travail plus gestionnaire, qui exigent chacun une forte implication mais qui, surtout, nécessitent des ressources psychiques très différentes. Vient alors le troisième mobile pour expliquer ma démarche : aujourd'hui, et de plus en plus depuis trois ans, le désir de construire une réflexion qui se nourrisse de la pratique globale de l'ethnologie prend le pas sur le désir de l'action. J'ajouterai un « trois bis » : lorsque j'ai engagé, avec Cécile Gouy-Gilbert, une recherche sur la mémoire collective dans la banlieue grenobloise, j'ai été très frustré de ne pas pouvoir m'y investir comme je le souhaitais. J'aurais aimé m'installer à Échirolles, y être complètement ethnologue, comprendre l'intimité d'une ville qui néglige sa mémoire et paradoxalement glorifie son héros libérateur de 1944. C'est un désir qui m'habite de plus en plus depuis neuf ans. Je l'ai également connu en allant l'an dernier en Bulgarie, où mon envie de reprendre véritablement la recherche s'est encore confirmé en visitant Sofia puis Plovdiv.
- 7 Dans ce travail, j'ai avancé dans deux directions, recherchant les points de convergence entre l'action quotidienne et la recherche. À ce titre, ce dossier est dans la continuité de mon activité d'enseignant, où j'ai toujours cherché à montrer aux étudiants les conditions d'exercice et les contraintes de la mise en œuvre d'une action culturelle ou patrimoniale, et la nécessité d'une réflexion théorique qui informe les pratiques sociales et professionnelles. Ce n'est peut-être pas la meilleure des choses à faire, mais cette démarche est à l'image de mon activité d'ethnologue. Elle a probablement influé sur une réflexion qui peut paraître excessivement binaire. À la relecture, certains éléments de mon parcours peuvent ressembler à un pastiche d'analyse structurale d'une société dualiste. J'oppose avec un peu trop de gourmandise l'ébéniste restaurateur et le menuisier concepteur, culture savante et culture populaire, patrimoine « opportuniste » (ou social) et patrimoine « pour l'éternité » (ou régalien). C'est peut-être le stigmate d'une réflexion inachevée. Lorsque j'ai eu le temps de mieux approfondir, j'ai pu montrer que la maison des monts du Lyonnais s'inscrivait dans une complexité historique et symbolique qu'il était indispensable de comprendre pour analyser sa forme, son décor, bref son esthétique³. Elle n'est pas la production vernaculaire qui s'opposerait à la conception savante des architectes. Si je suis tombé dans ce travers de l'anthropologie en analysant le patrimoine, c'est peut-être que ça a été pour moi, dans ma position professionnelle, un procédé efficace, peut-être plus polémique que scientifique, pour remettre en cause une politique assez hypocrite du patrimoine et de la culture à laquelle

j'étais quotidiennement confronté. Mais cela correspond aussi à une réalité administrative : le patrimoine est un mot réinventé par l'administration culturelle pour désigner un mode de connaissance et de contrôle de l'espace national, et face à cette conception gestionnaire, les groupes sociaux conçoivent quotidiennement des patrimoines qui évoquent d'abord l'être ensemble, l'héritage collectif, la recherche d'un lien avec leur environnement quotidien.

- 8 Revenons sur ce que j'ai appelé l'ethnologie de l'intervention, ma réflexion sur le patrimoine et la mémoire étant très liée à mon expérience dans la conduite d'une politique publique. J'avais très envie de rendre compte de ce que je fais chaque jour autrement que par la sécheresse d'un rapport d'activité. J'ai essayé de réfléchir à ma pratique professionnelle d'ethnologue, formé à la recherche et contraint à penser budget, projet, politique, stratégie... J'ai amorcé cette réflexion dans plusieurs interventions publiques qui sont présentées dans le volume de textes joints à mon dossier. J'y parle de tourisme, d'économie patrimoniale, d'usages sociaux de la mémoire, d'utilisation politique du patrimoine, de construction des paysages, de développement local. J'ai essayé d'en tirer quelques enseignements. Ce qui n'est pas éminemment scientifique n'a pas bonne presse dans certains milieux de l'ethnologie. Pour illustrer mon propos, j'évoquerai le dernier numéro de la revue *Sciences humaines* intitulé « L'anthropologie aujourd'hui », sous-titré « Nouveaux terrains, nouveaux objets ». J'imagine que tous les jeunes ethnologues se sont précipité sur cette publication. J'en résume le contenu : une introduction de quatre pages s'appesantit sur l'évolutionnisme, le fonctionnalisme et le culturalisme ; suivent une série d'articles forcément très rapides c'est la loi du genre, mais parfois de qualité, qui font une part notable à l'ethnologie de la France et de la société contemporaine. Pourtant, ce numéro me semble exemplaire du hiatus entre ce que vivent de nombreux ethnologues et l'image que les institutions scientifiques représentatives veulent en donner. Pour caricaturer, je dirais que l'anthropologie/ethnologie est désignée comme une science des cultures, qui a pour terrains actuels les familles recomposées, l'universalité du don/contre-don, le pouvoir des fonctionnaires européens, la cuisine des anthropologues et la variabilité culturelle des représentations. Grande innovation, on y apprend que « les natures sont dans la culture », et autres découvertes du même tonneau. Il faut attendre la page 60 pour découvrir que si quatorze établissements supérieurs délivrent des licences d'ethnologie et treize des doctorats, les recrutements ne se font qu'au compte gouttes. Combien sont-ils les titulaires d'un diplôme de troisième cycle qui ne seront ni chercheurs ni universitaires ? 95 % ? 98 % ? Un entrefilet nous apprend l'existence de la Mission du patrimoine ethnologique, qui fut pourtant l'un des principaux inspirateurs de la recherche ethnologique en France. Un entretien de quelques lignes avec Alban Bensa nous laisse deviner que parmi les quelques problèmes essentiels qui se posent aujourd'hui à l'ethnologie, qu'il travaille à Lyon ou à Nouméa, il y a le rapport à l'institution, il y a des populations qui n'acceptent pas de se confondre avec un « terrain », il y a le parti que parfois il faut prendre, bref qu'un ethnologue, tout chercheur qu'il est, est aussi un acteur engagé ou impliqué.
- 9 Si j'évoque ce numéro de *Sciences humaines*, c'est que je m'interroge sur ce que la discipline donne à voir d'elle-même (ce numéro a été réalisé en partenariat avec le département des sciences de l'homme et de la société de la direction du CNRS) : elle choisit délibérément la voie d'un rêve inaccessible pour l'immense majorité des jeunes ethnologues. Nulle part on n'y lit qu'il y a un avenir pour les ethnologues en dehors de la recherche, que la construction du patrimoine, la gestion des conflits, l'intégration à notre

société des marges qu'elle produit sont aujourd'hui des questions sur lesquelles les ethnologues sont attendus comme observateurs et comme acteurs, ou que la recherche ethnologique peut être aussi une pratique à risques. L'ethnologie est susceptible d'être instrumentalisée, on le voit sur les questions du patrimoine. Cela nous oblige plus encore à prendre position, à penser le politique pour l'inclure dans nos manières d'être ethnologues, à penser la construction du lien entre la recherche et l'action au quotidien. Restons sur le patrimoine, qui est aujourd'hui un enjeu idéologique, politique et économique important ⁴. Trois questions me semblent aujourd'hui prioritaires lorsqu'on s'y intéresse : qu'entend-t-on par patrimoine dit ethnologique dont on veut faire croire qu'il est hérité suivant une loi quasi naturelle qu'il suffirait de la découvrir ? pourquoi existe-t-il un tel tropisme du territoire pour ce type de patrimoine ? enfin quel est le sens du projet culturel qui apparaît comme le sésame de sa valorisation en direction des « publics » ?

- 10 1- À la première question, il faut répondre en assumant la contradiction qu'il y a entre le propos de l'ethnologie comme discipline, et celui du patrimoine comme politique ⁵. La politique traditionnelle du patrimoine, en France, a été, est tendue, jusqu'à aujourd'hui vers l'objectif de protection. Encadré par la loi, cet objectif consiste, dans une large mesure, à classer les objets dans des catégories à la fois administratives et historiques ou administratives et esthétiques. À l'inverse, l'ethnologie contemporaine tend à dépasser les catégories tout établies, elle privilégie l'étude des métissages, des transformations du monde, des dynamiques de recomposition. Là où la politique de protection classe et ordonne, l'ethnologie s'intéresse à l'ordre dans le désordre apparent, et au désordre qui est toujours quelque part lorsque règnent l'ordre ou la raison. Lorsqu'elle s'intéresse au passé, c'est plutôt pour l'interroger à la fois comme un processus qui inscrit le présent dans une représentation de la durée, et comme un héritage ⁶ qui nous permet de construire le monde contemporain en pensant ce qui l'a précédé. L'arrivée des ethnologues dans le champ bien balisé du patrimoine a probablement favorisé la transformation d'une notion qu'André Chastel avait déjà pressenti dès 1985. L'historien de l'art montrait que l'essor du patrimoine ethnologique, à côté des formes plus anciennes, nous interrogeait sur nos propres conceptions du passé, de l'histoire, du beau, du pouvoir et du savoir. J'ajouterai que travailler en ethnologue sur le patrimoine, c'est avant tout interroger la notion même de patrimoine dans notre société, ce n'est pas établir des listes abstraites d'objets, de savoirs ou de pratiques. J'y reviendrai.
- 11 2- Le territoire doit également être l'objet de notre réflexion critique. On nous demande en effet souvent de superposer la reconstruction politique ou administrative d'un territoire et le renforcement des liens entre les habitants qui y vivent. Cette homologie mythique (ou idéologique) entre des hommes et leur espace de vie rencontre une tradition folklorique qui passe souvent pour être l'ethnologie, ce qui place l'ethnologue en porte-à-faux. Un bon exemple nous est fourni par l'étude des formes architecturales vernaculaires rurales lorsqu'on cherche à définir des types architecturaux sur un mode strictement géographique. Cette approche conduit à faire deux contresens majeurs sur les cultures vernaculaires : d'une part, elle tend à réduire la culture à un système de production de biens matériels ; d'autre part, on contribue à fixer, à patrimonialiser des frontières culturelles dont on sait qu'elle sont rarement univoques. Il ne s'agit pas de nier la fonction de l'espace dans la normalisation des pratiques et des représentations, mais il faut savoir que tout travail validant un territoire tend à renforcer le contrôle politique et administratif de l'espace. Un travail sur le territoire n'est jamais neutre.

- 12 3- Le projet artistique permet de poser les questions « qui ne se posent pas ». En exposant publiquement les contradictions des mémoires collectives hétérogènes il peut favoriser la compréhension mutuelle. Il peut être un levier du développement social lorsque les habitants en sont les co-auteurs. On le pare, dans les services publics, de toutes les qualités, et l'ethnologue lui est souvent associé comme spécialiste de la collecte de la mémoire collective. Cependant le projet culturel pose de nombreuses questions : quelles sont les limites de sa fonction de médiation ? le local peut-il faire la synthèse de mémoires communautaires différentes ? etc. En outre tout projet culturel sur la mémoire collective fait apparaître une série de paradoxes : la mémoire est un fond commun de codes et de souvenirs qui se transmettent, mais elle n'est cependant pas figée. Elle est une remise en ordre du capital symbolique, elle permet une appropriation sociale de l'histoire qui peut parfois prendre la forme d'une véritable catharsis. La résolution sociale, politique des questions inhérentes à la valorisation culturelle de la mémoire collective passe par l'acceptation collective de la confrontation interculturelle : entre communautés d'origine différente, entre groupes générationnels, entre ruraux et urbains, entre population locale et touristes... Mais le projet peut-il tout dire ? La société n'est pas toujours prête à assumer tout son passé, même par la médiation artistique. On peut même se demander si sa fonction, comme cela a été dit de la commémoration, n'est pas surtout de reconstruire un discours collectif qui permettrait une réécriture consensuelle de l'histoire (ou de la culture). Il faut enfin admettre que le projet artistique ou culturel participe dans un même mouvement à l'élaboration de la mémoire collective et à sa ré-interprétation sociale ⁷.
- 13 De manière complémentaire, plus que parallèle, à cette ethnologie pragmatique que je viens d'évoquer, j'ai tenté d'approfondir une anthropologie du patrimoine, qui rend également assez bien compte de mon activité scientifique depuis quinze ans. Je pourrais distinguer trois phases dans mon parcours : d'abord l'analyse classique d'objets patrimoniaux (l'artisanat, la maison...), puis une approche plutôt marquée par la sociologie de la culture et des institutions, enfin une problématique plus anthropologique de la construction sociale et symbolique du passé. Celle-ci m'intéressait cependant depuis fort longtemps, comme en témoigne le titre de ma thèse, *La mémoire domestique*. Mes réflexions sur le patrimoine m'ont conduit à approfondir la question du temps. On pourrait même se risquer à une hypothèse : le patrimoine serait un instrument moderne pour organiser la cohérence entre le présent et le passé. C'est en effet l'un des effets majeurs des analyses ethnologiques du patrimoine que d'avoir réintroduit le temps dans l'analyse anthropologique des sociétés contemporaines. Ce n'est pas le temps des historiens, celui de la succession des événements, mais plutôt le temps de Ricoeur, celui du récit, de la narration qui donne aux événements leur existence sociale, le temps de la représentation qui relie beaucoup de nos gestes et de nos valeurs à des traditions plus ou moins collectives. Il nous faut reprendre le débat avec les historiens, en partant de l'expérience acquise à travers les recherches sur le patrimoine ethnologique, sur la patrimonialisation, sur la production de l'histoire, sur la mémoire, sur la tradition.
- 14 J'ai lancé quelques pistes qui mériteraient d'être poursuivies. Elles sont de trois ordres.
- 15 - D'abord méthodologique. Si l'on admet que l'ethnologie s'attache principalement, lorsqu'elle traite du passé, à comprendre comment ce passé s'immisce dans le présent, alors que l'histoire vise à comprendre l'enchaînement des faits, des événements, alors connaître l'histoire permet à l'ethnologue d'analyser la construction des représentations. J'ai par exemple montré dans ma thèse comment des événements historiques avérés

pouvaient être repris, transformés, ré-interprétés, pour être aujourd'hui ré-appropriés comme des vérités : sans l'analyse historique qui permet de suivre leur genèse, on ne comprend pas comment apparaissent des faits largement légendaires et pourquoi ils passent pour des vérités. Mais c'est l'analyse ethnologique qui nous montre comment ils sont producteurs de valeur collective, c'est elle qui nous fait comprendre comment ce passé reconstruit permet de penser le présent. D'une manière générale, il s'avère que dans bien des cas l'ethnologue travaillant sur le patrimoine doit faire un détour par l'histoire pour comprendre son objet.

- 16 - Comme certains sociologues (Micoud) ou ethnologues (Bérard/Marchenay, Cerlet) avec lesquels j'ai souvent travaillé, je pense qu'on est loin d'en avoir fini avec le patrimoine. La patrimonialisation va aujourd'hui bien au delà de la production culturelle, elle touche très largement la nature, la biologie, les sciences de l'information... Dans ce contexte, il est délicat d'en donner une définition trop précise. On sait ce qu'elle n'est pas ou plus : ce n'est plus la sélection/protection comme dans la tradition régaliennne du ministère de la Culture ; ce n'est plus de la simple construction de valeur par la distinction ; ce n'est pas vraiment la constitution d'un héritage. Mais le patrimoine a à voir avec l'héritage, comme il a à voir avec la mémoire, avec la tradition, avec la distinction. On peut dire que le patrimoine est un ensemble de biens, matériels ou symboliques, qui sont faits pour être transmis, en ajoutant qu'il se construit dans une tension entre deux modèles principaux, un modèle savant et institutionnel qui se décline au singulier et vise à l'universel, et un modèle social qui se décline au pluriel et vise au particulier. Aujourd'hui je dirai que le patrimoine désigne surtout un ensemble de repères transmissibles qui produisent un rapport social et culturel spécifique au temps. Dans mes différents travaux, j'ai essayé de comprendre comment il se construisait dans diverses situations : les paysages, les périphéries urbaines, les objets... J'ai mis en perspective le patrimoine avec l'économie, le lien social, le politique. Mais c'est une réflexion inachevée, qui n'en est pas encore au temps de la synthèse.
- 17 - Parce qu'il est une production sociale pour laquelle on sollicite l'expertise des chercheurs, le patrimoine nous interpelle sur notre rôle civique et politique. L'histoire particulière de la Mission du patrimoine ethnologique nous oblige, me semble-t-il, à répondre. Notre histoire institutionnelle commune avec le patrimoine, qui fut probablement notre chance il y a 20 ans, qui est parfois lourd à porter aujourd'hui, doit nous servir à nouveau pour penser notre fonction sociale de travailleur intellectuel.
- 18 Je dirai pour terminer ces propos peut-être un peu longs que, relisant mon dossier, j'y ai lu beaucoup d'idées ébauchées, des situations trop rapidement décrites, une réflexion restée insuffisamment approfondie. Malgré les relectures attentives, à la fois critiques et bienveillantes de François Laplantine, je n'ai pu éviter des redites, des idées parfois confuses. Si je le reprenais aujourd'hui, je construirais ce dossier différemment, j'approfondirais ce que je dis sur l'ethnologie pragmatique en dégageant les axes d'une réflexion plus approfondie sur l'articulation à construire entre la recherche et l'action. J'organiserai autrement les contenus entre le dossier de synthèse et le volume de textes. Mais probablement fallait-il aussi cette étape dans ma réflexion pour que je puisse aller plus loin...

NOTES

1. Michel Rautenberg est Conseiller à l'ethnologie à la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes (note de la rédaction).
2. Siège du Conseil régional de Rhône-Alpes (note de la rédaction).
3. Michel RAUTENBERG, *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais. Analyse typologique et anthropologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997, 283 p.
4. Rappelons les propos de Pierre Vial et de Bruno Gollnich sur la guerre culturelle...
5. On pourrait aujourd'hui se demander, au regard des récents travaux des historiens de l'art ou des archéologues, si la position de leur discipline vis à vis du ministère de la culture ne commence pas à poser des problèmes assez semblables.
6. Par exemple tous les travaux sur la tradition qui insistent plus sur l'invention des tradition que sur leurs transmission.
7. Cette problématique était au cœur de la recherche que nous avons effectuée sur la banlieue grenobloise.